

**EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY  
SEANCE DU LUNDI 26 FEVRIER 2018**

*Date de convocation :* 21/02/2018

*Date d'affichage :* 05/03/2018

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 28

Présents : 19

Votants : 20

L'an deux mil dix-huit, le lundi 26 février à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

***Etaient présents les conseillers municipaux suivants :***

Monsieur Jean-Marie LEBÉHOT, Maire, Monsieur Gérard DUVAL Maire adjoint, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Monsieur Michel LEGOUPIL Maire adjoint, Madame Marie-Pascale HOUBEN Maire adjoint, Monsieur Pierre GAUTIER Maire adjoint, Monsieur Claude BRUNET, Madame Claude CARAU-COUVREUR, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Madame Nathalie FAGNEN, Madame Delphine ROULLEAUX, Monsieur Sébastien DUPARD, Madame Vanessa FINEL, Madame Agnès HOPQUIN, Monsieur David FLEURY, Monsieur François MAITREL, Monsieur Claude LAMOUREUX, Madame Catherine HAMEL, et Monsieur Christian HUBERT.

**Absents excusés :** Monsieur Jackie JOUANNE, Monsieur OSMOND François-Noël (qui donne procuration à Monsieur Gérard DUVAL), Madame Delphine LEFORESTIER, Monsieur Michel BUOT et Monsieur Laurent RAFFIN.

**Absents :** Madame Nathalie GUESNON, Madame Lydie OSMOND, Monsieur Manuel SEMILLY et Monsieur Gildas BAUDRY.

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine HAMEL.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 30 janvier 2018 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

1. Compte rendu de la commission des travaux - travaux à réaliser
2. Choix AMO concernant le projet de réflexion sur l'avenir des salles polyvalentes de Saint Ébremond et de Canisy
3. Budget 2018 : point finances et choix des investissements à venir
4. Droit de préemption urbain sur la parcelle AB 225
5. Questions diverses

**I - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX - TRAVAUX A REALISER**

Monsieur Gérard DUVAL fait part au conseil du compte rendu de la réunion de la commission des CANISY, extrait procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 février 2018.

travaux du 17/02/2018.

Les membres de la commission ont visité les travaux du lotissement en cours. Ils ont également visité la propriété sise 2 la Pérelle, et ont constaté que le bâtiment est sain, malgré l'incendie qui a ravagé la toiture. Ils préconisent l'abattage des arbres avec l'enlèvement des souches. Des devis ont été demandés. Monsieur le Maire précise attendre un 2<sup>e</sup> devis. Le conseil est favorable à l'abattage des cyprès et autorise Monsieur le Maire à commander les travaux et choisir l'entreprise la mieux disante. Des travaux de dégagement de visibilité au niveau du talus sont à prévoir afin d'améliorer la visibilité des piétons et automobilistes aux abords du croisement du CD53 avec le CD38 vers Canisy.

Les membres de la commission ont également visité le logement sis 02 rue André Osmond ; les employés communaux ont remplacé la baignoire, installé un pare-baignoire, refait la faïence et la peinture dans la salle de bains ; les futurs locataires ont réalisé des travaux de rafraîchissement.

Les membres de la commission travaux préconisent de changer la porte de la salle de musique. Le conseil y est favorable. Il faudra éventuellement déterminer si le changement des menuiseries extérieurs - fenêtres - doit être effectué.

#### **Devis entretien de voirie**

Monsieur Gérard DUVAL présente deux devis pour l'entretien des voiries sur la commune de Saint Ébremond - pour l'épavage et le fauchage des chemins communaux : l'entreprise POREE propose de réaliser l'entretien pour un montant de 180 € HT le km, l'entreprise ELEC 3000 pour un montant de 200 € HT le km. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise POREE.

#### **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie.**

Un groupement de commandes avec les communes avoisinantes est envisagé. Des devis ont été sollicités. Monsieur Gérard DUVAL informe le conseil rencontrer les maires ce mercredi 28 février pour analyser les offres reçues.

#### **Travaux d'aménagement accès terrains rue Éléonore de Faudoas**

Monsieur Gérard DUVAL rappelle au conseil que l'entreprise LAISNEY avait été retenue pour effectuer les travaux de branchement assainissement et le revêtement en enrobé. Il informe avoir demandé à l'entreprise de stopper les travaux sachant que 2 autres terrains ont été vendus, de sorte que l'entreprise puisse réaliser toute la surface en enrobé, et pas seulement la 1<sup>e</sup> partie. L'entreprise LAISNEY lui a fourni un devis supplémentaire d'un montant de 2919.65 € HT pour la reprise d'enrobé suite au passage des réseaux (terrassément et empierrement, pose de bordures, démolition du revêtement existant, reprofilage de l'ensemble et confection d'un enrobé 0/6 rougissant à chaud à 130 kg/m<sup>2</sup>). Le conseil accepte l'offre de l'entreprise LAISNEY pour 2919.65 € HT.

Pour mémoire, Monsieur Gérard DUVAL rappelle que la SARL TPRF a été retenue pour réaliser les travaux des branchements eau (1670 € HT) et assainissement (3100 € HT) par Saint-Lô Agglo. Il propose au conseil de retenir la SARL TPRF pour les branchements telecom, le devis s'élève à 1332 € HT. Le conseil y est favorable.

Il précise qu'il y aura certainement une moins-value sur les travaux de branchement eau et assainissement puisque l'enrobé final sera réalisé par l'entreprise LAISNEY.

Monsieur le Maire précise que les travaux d'aménagement de ces terrains devraient s'élever à 21 000.00 € HT pour l'ensemble des 5 parcelles de la rue Éléonore de Faudoas.

## II - CHOIX DE L'AMO CONCERNANT LE PROJET DE REFLEXION SUR L'AVENIR DES SALLES POLYVALENTES DE SAINT ÉBREMOND ET DE CANISY

Monsieur le Maire fait part de la réunion du groupe de travail sur l'avenir des salles polyvalentes de la commune qui s'est tenue le 20 février dernier. Quatre cabinets pouvant aider la commune à définir les besoins ont été consultés au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage : ATECOM, l'architecte Katell PRIGENT, le cabinet d'architecture Eve Richard Thinon et le CAUE.

Monsieur Gérard DUVAL précise que les offres reçues ne sont pas identiques quant aux prestations ; ATECOM qui est un groupement de professionnels (économistes, bureau d'études fluides, etc.) a une approche plus technique que n'a Mme Katell PRIGENT, architecte. Le cabinet d'architecture Eve Richard Thinon n'a pas souhaité répondre car il préférerait plutôt concourir pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réalisation, si réalisation il y a. Le CAUE n'a pas répondu.

Monsieur le Maire souligne la nécessité de bien définir les besoins : comment traiter l'aspect culturel à la salle de St Ébremond ? Faut-il agrandir la salle de Canisy ?  
(...)

Les membres de la commission suggèrent de retenir la proposition de l'architecte Katell PRIGENT car la proposition fait état de réflexions et d'élaboration de divers scénarios sur l'utilisation des salles et leur devenir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'offre de Kap.caen d'un montant de 18076.40 € HT.

## III - BUDGET 2018 : POINT SUR LES FINANCES ET CHOIX DES INVESTISSEMENTS A VENIR

Une première approche de travaux à envisager en 2018 est présentée au conseil. Cette liste concerne essentiellement des travaux d'investissement.

| Montant   | Travaux                                                                          |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 25 000 €  | Accessibilité voirie : aménagements passages piétons - bande guidage mal voyants |
| 7 000 €   | Accessibilité médiathèque (toilettes)                                            |
| 6 000 €   | Sécurité : travaux terrain 2 la perelle + talus                                  |
| 15 000 €  | Viabilisation terrains rue EdFaudoas                                             |
| 40 000 €  | Parking derrière le CRCA                                                         |
| 35 000 €  | Voirie communale (partie IV hors entretien)                                      |
| 45 000 €  | AMO salles polyvalentes + MO (reserve)                                           |
| 6 000 €   | AMO Aménagement arrière bourg Canisy                                             |
| 25 000 €  | Liaison piétonne bouchefontaine + acq terrain                                    |
| 6 000 €   | AMO Liaison douce St Eb Canisy                                                   |
| 16 000 €  | Tondeuse                                                                         |
| 10 000 €  | Candelabres mobilier urbain                                                      |
| 18 000 €  | Video fixe salle cm + panneau info (1) + micro médiathèque + chaises cm          |
| 50 000 €  | reserve fonciere -                                                               |
| 304 000 € | Total                                                                            |

La commission des finances affinera les montants à inscrire au budget en fonction des remarques

apportées, de la connaissance d'éventuels devis ou décisions actées par le conseil.

#### **IV – DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA PARCELLE AB 225**

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu en mairie une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien cadastré section AB n°225 et AB n°226. Compte tenu du bien situé rue de Carbonnel, au cœur du bourg, en zone U du PLU dans le périmètre d'application du DPU, il souhaite présenter ce projet d'acquisition au conseil.

Il rappelle que la prise de compétence en urbanisme pour St-Lô Agglo au 1er janvier 2017 s'est accompagnée du transfert de plein droit du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur l'ensemble du territoire de St-Lô Agglo. L'article L213-3 du code de l'urbanisme permet de déléguer de façon ponctuelle ce droit à la commune et, à ce titre, Monsieur le Maire a sollicité Monsieur le Président de Saint-Lô Agglo pour qu'il délègue l'exercice du DPU sur ce bien à la commune de Canisy.

Il rappelle qu'il bénéficie d'une délégation de signature (délibération en date du 16/01/2017) afin d'exercer le droit de préemption, mais qu'il souhaite connaître l'avis du conseil municipal.

La déclaration d'intention d'aliéner a été déposée en mairie le 16/02/2018 concernant la vente pour un montant de 20 000.00 € d'un immeuble (terrain à bâtir) appartenant aux conjoints LEPLATOIS, cadastré section AB n°225 (621 m<sup>2</sup>) et AB n°226 (47 m<sup>2</sup>) situé 16 rue de Carbonnel.

Monsieur le Maire précise que cet ensemble est situé au cœur du bourg de Canisy. Cette réserve foncière, de par son emplacement géographique, permet d'anticiper des actions d'aménagement désignés par l'article L300-1 du code de l'urbanisme notamment celles qui ont pour objet de mettre en œuvre dans le cadre de la commune nouvelle un projet urbain, de réaliser des équipements collectifs de type maison médicale, espace de service au public ou autre projet en cours de réflexion.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au conseil de valider le principe de préemption sur cet immeuble (terrain à bâtir) appartenant aux conjoints LEPLATOIS, cadastré section AB n°225 (621 m<sup>2</sup>) et AB n°226 (47 m<sup>2</sup>) situé rue de Carbonnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions,

- accepte le principe de préemption de l'immeuble cadastré section AB 225 et AB 226 ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

#### **V – QUESTIONS DIVERSES**

##### **5-1 - marché hebdomadaire**

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande d'emplacement sur le marché d'un artisan fromager. Monsieur POULAIN de Quibou a besoin de 5 m<sup>2</sup> et d'électricité.

Monsieur le Maire demande s'il y a intérêt à demander une redevance pour occupation du domaine public d'un montant de 50 € correspondant à un forfait annuel pour la place et l'électricité pour les commerçants, nouveaux arrivants, présents sur le marché hebdomadaire. Le conseil n'y est pas favorable.

Monsieur le Maire informe le conseil que la SAS AUGUSTE (M. HERVE), marchand de fruits et

légumes, remplace M. Hugo RACINET « les Jardins Saint André » depuis décembre 2017.

### **5-2 - agenda**

Dates des votes des budgets 2018 et comptes administratifs 2017 :

Caisse des écoles : jeudi 15/03/2018 à 18h00 ;

CCAS : jeudi 15/03/2018 à 20h00 ;

Commission des finances : mercredi 21/03/2018 à 20h30.

BP communal : lundi 26/03/2018 à 20h30 ;

### **5-3 - admission en non-valeur**

Monsieur Jean-Marie LEBEHOT indique au conseil que le comptable n'a pas pu recouvrer les produits figurant sur la liste 2933710215, 42 pièces présentes pour un montant de 231.03 €, au motif que les créances listées sont inférieures aux seuils de poursuite.

Après avoir pris connaissance du détail des montants et du motif énoncé, le conseil municipal est invité à admettre en non-valeur les sommes indiquées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal en décide à l'unanimité.

### **5-4 - correspondant presse**

Monsieur le Maire informe le conseil que La Manche Libre recherche un correspondant sur le territoire de Canisy.

### **5-5 - jeux d'écriture avec Pirouésie**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une prochaine animation intitulée « jeux d'écriture » va être mise en place à la médiathèque en partenariat avec Pirouésie, plusieurs dates sont proposées entre le 14 Mars et le 21 avril prochain. Monsieur le Maire rappelle que la convention signée avec la BDP précise que des animations doivent être organisées au cours de l'année.

### **5-6 - prêt de salle**

Madame Marie-Pascale HOUBEN, pour l'association Animathèque, sollicite de pouvoir bénéficier de la salle polyvalente de St Ebremond le 25/11/2018 afin d'y organiser un spectacle « Guerre en tête ». Monsieur Gérard DUVAL lui répond que la date doit correspondre au repas du club des anciens de Saint Ébremond de Bonfossé ; à vérifier. Monsieur le Maire lui suggère d'utiliser la salle de Canisy si elle est disponible.

### **5-7 - fleurissement 2018**

Madame Claude CARAU COUVREUR recherche un vieux vélo pour agrémenter le rond-point de Canisy dans le cadre du fleurissement 2018.

### **5-8- panneau d'affichage de la Vallée de la Vire**

Monsieur Sylvain LENGRONNE déplore l'état du panneau d'affichage de la Vallée de la Vire près de la mairie ; le plexiglas s'est opacifié et la carte est devenue illisible. Il demande s'il est possible de l'enlever. Monsieur Gérard DUVAL répond que ce panneau n'appartient pas à la commune, il a été posé par le SMVV.

### **5-9- stationnement à la sortie de l'école**

Monsieur Sébastien DUPARD signale le problème de stationnement à la sortie de l'école et l'incivisme de certains parents qui n'hésitent pas à stationner sur l'emplacement réservé PMR !

**5-10 - installation des compteurs LINKY**

Monsieur David FLEURY alerte le conseil des effets néfastes des compteurs LINKY, propriétés d'ENEDIS, sur la santé. Il informe que certains maires se sont opposés à l'installation de ces compteurs sur leur territoire... Il va faire suivre aux membres du conseil la documentation dont il dispose.

**5-11 - club du troisième âge**

Monsieur le Maire informe que Monsieur Pierre LECOUTEY remplace Madame Rolande PIEDAGNEL à la présidence du club des anciens.

Monsieur Gérard DUVAL rappelle que le club du troisième âge de Saint Ebremond organise un repas ce dimanche 04 mars.

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,

les membres du conseil municipal,

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Jean-Marie LEBÉHOT    |                            |
| Gérard DUVAL          |                            |
| Maryvonne LEFRANÇOIS  |                            |
| Michel LEGOUPIL       |                            |
| Marie-Pascale HOUBEN  |                            |
| Pierre GAUTIER        |                            |
| Jackie JOUANNE        |                            |
| Claude BRUNET         |                            |
| Claude CARAU COUVREUR |                            |
| Sylvain LENGRONNE     |                            |
| François OSMOND       | Procuration à Gérard DUVAL |
| Nathalie FAGNEN       |                            |
| Nathalie GUESNON      |                            |
| Lydie OSMOND          |                            |

|                      |  |
|----------------------|--|
| Delphine ROULLEAUX   |  |
| Delphine LEFORESTIER |  |
| Sébastien DUPARD     |  |
| Vanessa FINEL        |  |
| Michel BUOT          |  |
| Manuel SEMILLY       |  |
| Agnès HOPQUIN        |  |
| David FLEURY         |  |
| François MAITREL     |  |
| Claude LAMOUREUX     |  |
| Gildas BAUDRY        |  |
| Catherine HAMEL      |  |
| Christian HUBERT     |  |
| Laurent RAFFIN       |  |